

Sciences économiques et sociales
Epreuve composée - EC3 / Ch. Structure sociale

Cette épreuve comprend ~~trois~~ une parties :

~~Partie 1 — Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.~~

~~Partie 2 — Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.~~

Partie 3 - Raisonement s'appuyant sur un dossier documentaire :

Il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement et une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Troisième partie : Raisonement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)

Cette partie comporte deux documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les facteurs de structuration de l'espace social sont multiples.

DOCUMENT 1

La qualité de l'environnement social ne se résume pas au calme, à la sécurité ni à la proximité des équipements. L'enjeu du lieu de résidence va aujourd'hui bien au-delà de ces considérations [...]. Le fait que pauvres et riches n'habitent pas du tout les mêmes quartiers représente une source d'inégalités considérables entre les enfants des différents milieux sociaux. Certains grandissent et interagissent au sein de voisinages où le chômage, la pauvreté et les difficultés d'intégration culturelle sont la norme, d'autres au sein de voisinages où ces problèmes sont inexistantes. Autrement dit, le drame de la ségrégation territoriale¹, c'est qu'en conditionnant l'environnement social de chacun, elle pèse aussi de tout son poids sur le destin de chacun. [...] La conséquence majeure de ces phénomènes est que les enfants de familles pauvres ou exposées aux problèmes d'intégration sont condamnés à interagir avec un voisinage où l'échec scolaire est la règle, tandis que les enfants de familles aisées grandissent dans des voisinages où l'échec scolaire n'existe presque pas. L'échec est en effet par construction beaucoup plus répandu dans les voisinages défavorisés. Les adolescents dont l'un des parents au moins est diplômé du supérieur vivent en moyenne dans des voisinages où le taux de retard à 15 ans² est d'environ 13 %. À l'opposé les adolescents dont l'un des proches est sans diplôme vivent dans des voisinages où le taux de retard à 15 ans est plus de quatre fois plus élevé (56 %). [...] À l'entrée dans l'âge adulte, les enfants des diplômés du supérieur résident dans des quartiers où l'immense majorité des jeunes de leur âge poursuivent des études supérieures, tandis que les enfants des personnes sans diplôme vivent dans des contextes où la plupart des jeunes de leur âge sont déjà sur le marché du travail. On conçoit l'importance tout à fait décisive de l'environnement social, notamment au collège, au cours de l'adolescence, lorsque chacun essaie de trouver ses repères en dehors de la sphère familiale, auprès de ses pairs.

Source : Éric MAURIN, *Le Ghetto français, enquête sur le séparatisme social*, Seuil, 2004.

1 : séparation géographique de différentes populations.

2 : proportion d'élèves de 15 ans qui ont redoublé au moins une fois.

DOCUMENT 2

Revenu salarial selon différents critères en 2019 (en euros courants)

	Revenu salarial annuel moyen		
	Femmes	Hommes	Écart relatif ² (en %)
Âge			
Moins de 25 ans	7 360	9 110	19,2
25-39 ans	18 220	22 610	19,4
40-49 ans	22 830	29 710	23,1
50-54 ans	23 070	31 340	26,4
55 ans ou plus	21 410	29 430	27,2
Diplôme			
Pas de diplôme	12 450	17 400	28,5
Diplôme inférieur au baccalauréat	15 180	20 510	26,0
Baccalauréat à bac + 2	20 480	26 560	22,9
Bac + 3 ou plus	30 790	44 410	30,7
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres ¹	36 040	45 370	20,6
Professions intermédiaires	21 770	26 040	16,4
Employés	13 900	15 310	9,2
Ouvriers	11 960	17 200	30,5
Secteur			
Secteur privé et entreprises publiques	18 010	24 260	25,7
Fonction publique	21 330	25 290	15,7
Ensemble	18 970	24 420	22,3

1 : y compris chefs d'entreprise salariés.

2 : l'écart relatif est calculé par rapport aux hommes (le revenu salarial annuel moyen des femmes de moins de 25 ans est inférieur de 19,2 % à celui des hommes de moins de 25 ans).

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles, apprentis et stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : INSEE, 2022.